3 questions à Brigitte Grésy

TRAVAUX ET AUDITIONS

PUBLIÉE LE 01/01/2015

Saisine liée : AGIR POUR LA MIXITÉ DES MÉTIERS

Brigitte Grésy est secrétaire générale du Conseil supérieur à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Quels sont les principaux obstacles à la mixité des métiers ?

La mixité n'a pas été pensée dans le monde du travail. Les stéréotypes sexistes imprègnent la vie professionnelle. Les femmes y représentent trop souvent « un risque », malgré leur réussite. Parce qu'elles donnent naissance et sont assignées à des fonctions domestiques, elles sont soupçonnées d'un moindre investissement dans le monde du travail. C'est pourquoi il faut veiller à des conditions de travail qui permettent aux femmes comme aux hommes d'assurer sur un pied d'égalité les tâches de la vie privée et professionnelle.

Que pensez-vous de l'idée de fédérer les acteurs intervenant sur les parcours individuels d'orientation et de formation, de la prime enfance à l'emploi, pour déconstruire ces stéréotypes ?

Il ne faut jamais cesser de débattre sur ces sujets avec l'ensemble des acteurs, au plus près des enjeux de l'orientation et de la formation. Les stéréotypes sexistes sont ancrés dans les inconscients. Je suis particulièrement favorable à tout ce qui permet de mettre à jour les ressorts du sexisme ordinaire pour mieux le combattre. Cela commence évidemment à l'école. Il faut aussi dire à tous et toutes que le sexisme ordinaire peut constituer en droit une discrimination.

Quelle place faire aux partenaires sociaux pour progresser vers une plus grande mixité des métiers ?

Les négociations collectives se sont longtemps conjuguées au masculin. On ne parviendra pas à l'égalité professionnelle si les métiers à prédominance féminine ne sont pas valorisés à l'égal des métiers à prédominance masculine. Le principe « A travail de valeur égal, salaire égal » devrait trouver une traduction concrète dans la négociation des classifications professionnelles.

Pour en savoir plus, retrouvez l'interview vidéo de Brigitte Grésy, réalisée au CESE :

© - copyright CESE - Mai 2024